



DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
078-217806405-20260930-1193311-DE
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le : 07/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le vingt-trois septembre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Pascal Thévenot, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 30

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Damien Metzlé, Mme Elodie Simoes, M. Frédéric Hucheloup, Mme Johanne Ledansez, M. François Brunet, M. Bruno Drevon, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Pierre Testu, Mme Pauline Cussac, M. Jean-Pierre Conrié, M. Michel Bucheton, M. Philippe Ferret, Mme Muriel Garat, M. Denis Corman, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Marouen Touibi, Mme Christine de Barros, Mme Adeline Nonis, M. Zsolt Mathé, Mme Maeva Taupenas, M. Emmanuel Augy, M. Eric Tardif, M. Jamel Dekali, Mme Sarah Hamdi, M. Stéphane Brousse, Mme Sabine Gairin-Calvo, M. Pierre Fernandes da Costa.

Ont donné procuration : 5

Mme Michèle Ménez à M. François Brunet, Mme Josette Marchais à Mme Pauline Cussac, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Arnaud Bertrand à Mme Muriel Garat, M. Olivier Poneau à Mme Solange Pétret-Racca.

Secrétaire de séance : Mme Johanne Ledansez.

Délibération n° DEL-26-09-30-16

Objet : Mise à jour de la liste des parkings de stationnement et box ouverts à la location et création d'un tarif pour les places de stationnement situées au 2-4 impasse Louis Breguet

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex
Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr
www.velizy-villacoublay.fr

Objet : Mise à jour de la liste des parkings de stationnement et box ouverts à la location et création d'un tarif pour les places de stationnement situées au 2-4 impasse Louis Breguet

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU la délibération du Conseil municipal n°2018-06-27/24 en date du 27 juin 2018 portant sur les modalités de mise en location des box et places de stationnement des parkings municipaux et listant les équipements concernés,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Solidarités - Qualité de vie, réunie en séance le 21 septembre 2026,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Ressources, réunie en séance le 21 septembre 2026,

CONSIDÉRANT que la commune de Vélizy-Villacoublay est propriétaire de places de stationnements dans des parkings municipaux ainsi que de box,

CONSIDÉRANT que ces équipements sont proposés à la location aux personnes qui sont à la recherche de places de stationnement pour leur véhicule de tourisme ou leur deux-roues,

CONSIDÉRANT que la délibération du Conseil municipal n° 2018-06-27/24 en date du 27 juin 2018 susvisée a déterminé les modalités de mises en location des box et parkings et a listé les parkings et box concernés,

CONSIDÉRANT que cette liste doit être mise à jour en y ajoutant le parking Vazeille,

CONSIDÉRANT que par ailleurs, la commune de Vélizy-Villacoublay est propriétaire de la résidence située au 2-4, impasse Louis Breguet totalisant 19 logements et 31 places de stationnement extérieures,

CONSIDÉRANT que chaque appartement bénéficie d'une place de stationnement (soit 19 places). Les 12 places de stationnement restantes étaient à l'origine destinées aux véhicules des personnes rendant visite aux locataires de la résidence. Or, des véhicules stationnent sur ces places de façon continue et ce pendant plusieurs semaines, dont certains n'ont aucun lien avec la résidence,

CONSIDÉRANT qu'afin d'encadrer l'utilisation de ces équipements, les 12 places de stationnement seront proposées à la location aux occupants de la résidence,

CONSIDÉRANT qu'il est proposé de retenir un tarif de location de 35 € par mois par place de stationnement,

CONSIDÉRANT que cette estimation de la valeur locative repose sur le tarif des parkings publics au sein de la Commune, avec application d'une dégressivité dans la mesure où les places de stationnement de la résidence sont non couvertes,

CONSIDÉRANT que ce parking doit en conséquence également être ajouté à la liste des parkings et box municipaux,

Objet : Mise à jour de la liste des parkings de stationnement et box ouverts à la location et création d'un tarif pour les places de stationnement situées au 2-4 impasse Louis Breguet

ENTENDU l'exposé de M. Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité (Pour : 35 voix).

APPROUVE la mise en location pour les occupants de la résidence 2-4, impasse Louis Breguet des 12 places de stationnement.

FIXE pour le parking Breguet le tarif de location à 35 € par mois par place de stationnement.

MET A JOUR la liste initiale des box communaux et parkings communaux de stationnement ouverts à la location, pour y ajouter les parkings Vazeille et Breguet, comme suit :

- les box rue de Bretagne,
- le parking Dautier,
- le parking Mozart,
- Le parking L'Onde (ex-Saint-Exupéry),
- le parking Carré Louvois,
- le parking Vazeille,
- le parking Breguet (ce dernier étant réservé exclusivement aux occupants de la résidence 2-4 impasse Breguet).

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout acte permettant la mise en location future des places de stationnement dans les parkings communaux et box communaux.

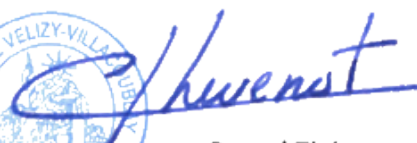
Fait et délibéré en séance le 30 septembre 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.




Johanna Lédan
5^{ème} Adjointe au Maire
Secrétaire de séance




Pascal Thévenot
Maire